



FORMATION PRÉPARATION À L'EXAMEN DE TAXI (FORMATION INITIALE)

ARRÊTÉ DU 11 AOÛT 2017

DURÉE

- ▶ 178 heures réparties sur 5 semaines

PRÉREQUIS

- ▶ Etre titulaire du permis B en cours de validité (hors période probatoire) avec expérience de la conduite
- ▶ Maîtriser la langue française orale et écrite
- ▶ Avoir des notions en langue anglaise (oral et écrit)
- ▶ Etre reconnu apte médicalement à la conduite d'un véhicule taxi

PUBLICS BÉNÉFICIAIRES

- ▶ Toute personne remplissant les prérequis

VALIDATION

- ▶ Attestation de suivi

EFFECTIF

- ▶ Entre 12 et 20 stagiaires

HORAIRES

- ▶ de 9h à 17h

LIEUX

- ▶ Laxou

OBJECTIF

- ▶ Etre capable d'exercer le métier de conducteur(trice) de taxi en respectant la réglementation spécifique du métier et le Code de la route
- ▶ Se préparer aux épreuves de l'examen d'accès à la profession de conducteur de taxi

CONTENU

- ▶ **Module A : Réglementation du transport public particulier de personnes**
 - ▶ Réglementation, obligations, règles, sanctions, ...
- ▶ **Module B : Gestion**
 - ▶ Principes de base de gestion et de comptabilité, réglementation relative à l'activité
- ▶ **Module C : Sécurité routière**
 - ▶ Savoir appliquer les règles du Code de la Route, connaître les sanctions et la réglementation du permis de conduire
- ▶ **Module D : Connaissance de la langue française**
 - ▶ Comprendre et s'exprimer en français
- ▶ **Module E : Connaissance de la langue anglaise**
 - ▶ Comprendre et s'exprimer en anglais
- ▶ **Module F : Réglementation locale, orientation et tarification**
 - ▶ Connaître le territoire d'exercice de l'activité, la réglementation locale et présentation puis mise en application de l'éco conduite
- ▶ **Module G : Réglementation nationale**
 - ▶ Connaître la réglementation nationale de l'activité de taxi
- ▶ **Préparation de l'épreuve de conduite et repérage**
 - ▶ Savoir établir une facturation et maîtriser les règles d'encaissement
 - ▶ Savoir préparer un trajet sur une carte et sur GPS
 - ▶ Véhicules équipés conformément comme taxi-école
 - ▶ Équipements spéciaux taxis et terminal de paiement électronique suivant l'article R3121-1 du Code des Transports
 - ▶ Système de navigation (GPS)

STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE

- ▶ Apports théoriques et méthodologiques
- ▶ Exercices, études de cas et mise en situation
- ▶ Examens blancs : écrits et pratique



TARIF

- ▶ Coût total de la formation : 2 900 €

www.cma-nancy.fr

chambre-metiers@cm-nancy.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle

4 rue de la Vologne • 54520 LAXOU

☎ 03 83 95 60 60 • Fax 03 83 95 60 30